

fenêtres s/ cours 12

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 25/08/2020

NE PAS RÉUSSIR CONDITIONS TRAVAILLER AUTREMENT
CONDITIONS EFFECTIFS TEMPS INVESTISSEMENT
MÉTIER AIDES CONFIANCE RÉUSSITE P
DE MAITRES RÉUSSITE EFFECTIFS TEMPS
RÉUSSITE CONDITIONS MÉTIER AIDES
EFFECTIFS TEMPS INVESTISSEMENTS TRAVAILLER
AUTRES TRAVAILLER AUTREMENT PLUS DE MAITRES RÉUSS

Sommaire

- p2: Pourquoi donc se syndiquer ?
- p3: Se syndiquer au SNUipp-FSU dès la rentrée
- p4: AESH, toujours en attente d'un statut... - PIAL, Où en est-on ? - L'École a plus que jamais besoin des RASED !
- p5: Direction d'école, Il y a urgence ! - Crise sanitaire, une rentrée pas comme les autres
- P6&7: Evaluations de rentrée, ne rien se laisser imposer
- p8: Bulletin d'adhésion

C'est la rentrée, rejoins le SNUipp-FSU !



La période que nous venons de vivre, chacune et chacun isolé-e-s dans nos logements, cette période si particulière, nous a fait sentir combien nous avons besoin des autres, besoin de faire société, besoin de collectif...

Alors que s'estompait nos repères, ces liens indispensables, liens entre nous, liens entre vous, nous avons fait sens et réussi à recréer du lien.

Même avant le confinement, cette année s'annonçait particulière, une année qui faisait suite à la loi de la transformation de la fonction publique et qui amorçait de grands changements : la gestion des personnels (déroulement de carrière, mutations, formation...) sera d'ici 2021 entièrement dévolue à l'administration, notre rôle si important tout simplement effacé. C'est la fin du paritarisme qui garantissait équité et transparence.

Les dernières années ont aussi été marquées par de nombreuses attaques : évaluations standardisées imposées, non prise en compte du mal être des directrices et directeurs (avec un projet de loi complètement à contre sens), affaiblissement de la liberté pédagogique, absence d'évolution du métier d'AESH avec une dégradation des conditions de travail par la mise en place des PIAL...

Alors que nos carrières, nos conditions de travail, le fonctionnement de l'école sont mis à mal, nous avons

une force et une certitude, celle de pouvoir compter sur une organisation collective construite sur des valeurs communes, notre outil syndical.

Cet outil s'est révélé être à la hauteur et complètement en adéquation avec la situation du COVID, en tant que syndicat de transformation sociale.

Nos luttes pour plus d'égalité, plus de justice, plus de services publics et pour une autre société se sont trouvées confortées par cette crise, et nous comptons bien prendre notre place dans celles qui seront nécessaires pour construire les jours d'Après.

Cette rentrée s'annonce encore très particulière et difficile.

Nous avons plus que jamais besoin de collectif, besoin de nous toutes et tous !

Le 25 août 2020 —Stéphanie Massol



Afficher l

SNUipp-FSU12
Les Corniches de Bourran
8 rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05.65.78.13.41
Mèl : snu12@snuipp.fr



numéro 109

Août 2020 - 0,50 €
ISSN 1165 - 3116



Pourquoi donc se syndiquer ?

Hein, Pourquoi ?

Raison n°1

Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. **La cotisation est la seule rentrée d'argent du syndicat.**

La solidarité Faire groupe. Briser l'individualisme pour construire du collectif. Se rassembler autour de valeurs communes essentielles, même si on est pas d'accord sur tout. Faut bien qu'on trouve de quoi discuter, de quoi se disputer... Faire groupe pour être plus fort·e, faire groupe pour soutenir et aider chacune et chacun. Solidaires entre nous, solidaires avec les autres...



Se syndiquer, c'est s'organiser pour se défendre. Pour défendre chacun·e d'entre nous quand c'est nécessaire. Défendre et améliorer nos conditions de travail et nos carrières. Défendre aussi des valeurs (laïcité, justice, égalité, etc.). Défendre les services publics, défendre l'Ecole...

Raison n°2

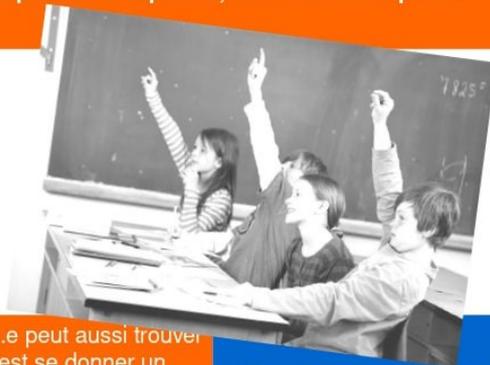
Se défendre Tout·e seul·e, il est difficile d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour se défendre. A plusieurs, conforté·es par le nombre et l'organisation représentative, nous pouvons défendre et représenter la profession. Nous pouvons nous faire entendre, faire entendre notre voix.



Raison n°3

Se syndiquer, c'est participer. L'adhésion est le premier geste militant. **Quel que soit ensuite son engagement ou pas, participer à l'existence de l'outil syndical est essentiel. Se syndiquer c'est pouvoir s'exprimer, directement ou par la représentation.**

Participer Etre actrice, acteur. Ne pas subir seul·e. Participer à un groupe. Lui permettre de vivre. Y apporter sa contribution. Etre l'un·e des leurs. Participer aux débats. Echanger, se confronter aux idées, aux avis. Participer, prendre part, donner sa part, recevoir sa part....



Chacun·e peut avoir une raison particulière de se syndiquer, chacun·e peut aussi trouver une "bonne raison" pour ne pas le faire... Pour nous, se syndiquer c'est se donner un outil de défense individuel et collectif, mais aussi un outil de propositions pour améliorer, transformer l'école, le métier, et donc la société. Son efficacité repose sur ses adhérent·e·s.

Raison n°4

Autres... Une rencontre parfois, un coup de fil, une écoute, des conseils... Quelqu'un·e à qui parler, quelqu'un·e avec qui échanger, à qui demander. Un·e collègue, ne l'oublions pas. Un·e pair·e...



Syndicalisation

Se syndiquer au SNUipp-FSU dès la rentrée

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les écoles, au niveau national, académique et départemental. C'est le syndicat de tous les personnels Education Nationale des Ecoles : AESH, Instits, Professeurs des écoles, psychologues scolaires. Il porte un véritable projet pour l'École et défend ses personnels mais aussi une vision globale et cohérente de la société. Tout est lié. En plus de défendre et représenter les personnels, en plus de militer pour une autre école, contre les inégalités scolaires, le SNUipp-FSU milite pour une société plus juste, pour une autre société : retraites, condition et droit des femmes, respect des différences, écologie...

Les conditions d'exercice de notre métier, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les réformes des retraites successives et injustes, le projet de réforme en cours, posent la question de l'allongement de nos carrières, d'un départ de plus en plus tardif et de la baisse de nos pensions. Notre travail doit être mieux reconnu et nos droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer nos salaires et nos carrières, doivent se poursuivre. Le SNUipp-FSU a des propositions.

□ Le salaire des PE est toujours inférieur à la moyenne de l'OCDE

La mobilisation des personnels et l'action du SNUipp-FSU ont permis un premier dégel des salaires, l'ISAE à 1 200 € pour la majorité des PE et la redéfinition de leurs carrières (promotions, hors classe...) pour les années à venir. Le SNUipp-FSU mène campagne pour la revalorisation de toutes et tous les enseignants du premier degré et pour que l'ISAE soit entièrement intégrée au salaire.

□ Pour un mouvement qui respecte les enseignant-es

Malgré les attaques contre le paritarisme, tout au long des opérations, le SNUipp-FSU à tous les niveaux, a été mobilisé pour que les personnels puissent participer aux mutations en défendant leurs droits et en interrogeant l'administration chaque fois que nécessaire pour accompagner chacun-e d'entre vous.

□ Directrices et directeurs : toujours débordé-es !

C'est une fonction essentielle, qui a considérablement évolué ces dernières années. Mais nul besoin d'une loi, encore moins d'un emploi fonctionnel, pour répondre aux revendications des directrices et des directeurs. Une véritable aide pérenne au fonctionnement de l'école, plus de décharges de service, de formation, une revalorisation financière : c'est de cela qu'ils et elles ont besoin. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence !

□ En moyenne, les PE travaillent 44 heures au total par semaine

Le SNUipp-FSU demande un allègement du temps de travail sans réduction du temps de classe des élèves pour reconnaître le travail invisible des enseignants. Il revendique par ailleurs un temps de concertation qui rende possible le travail en équipe.

Un syndicat de lutte et de transformation sociale

Le Snuipp-FSU est ancré dans le camp de la transformation sociale qui s'oppose aux mauvaises réformes, aux politiques qui nous ont menés à la situation d'aujourd'hui, avec le libéralisme qui a affaibli les Services Publics et détruit l'écologie... Notre camp est à l'opposé du camp réformiste qui accompagne les politiques qui nous ont menés à ce désastre, cette crise. Le SNUipp-FSU s'inscrit dans le champ indispensable des services publics. C'est une approche qui n'oppose pas les différentes catégories de salariés, mais vise à les rassembler. Elle conçoit son action de façon transversale et affirme la nécessité de transformer l'organisation sociale actuelle, organisation sociale inégalitaire et injuste. Cette approche syndicale s'oppose au syndicalisme purement corporatiste. Son champ comprend celui du syndicalisme corporatiste, mais ne s'y limite pas.

SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE.



ADHERER.SNUIPP.FR

POUR NE PAS
ÊTRE ISOLÉ.E

#JeMeSyndique

 SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

SNUipp-FSU12 : Une équipe à votre écoute

Avant tout des collègues, en charge de classes et d'élèves et donc au fait de la réalité et des difficultés du métier...



Stéphanie Massol
Co-secrétaire
Départementale
Adjointe
Saint Cyrien



Antoine Cantais
Co-secrétaire
Départemental
Remplaçant



Julie
Bernat-Sandragne
Titulaire
remplaçante



Elsa Boutonnet
Adjointe
Ecole Paraire-Rodez



Maryline Laumond
Titulaire
remplaçante



Sébastien Laumond
Titulaire
remplaçant



Valérie Tavernier
Titulaire
remplaçante

AESH

Toujours en attente d'un statut...

Les espoirs placés dans l'installation, en février, d'un comité consultatif national des AESH, censé avancer sur l'amélioration des conditions de travail des accompagnant-es des élèves en situation de handicap auront vite été déçus. Un guide national à l'attention des AESH a bien été finalisé, la mission d'AESH référent a certes été cadrée, mais les travaux portant sur le temps de travail et les rémunérations ont vite été arrêtés faute d'engagements et d'arbitrages du ministère visant à améliorer rapidement l'emploi des AESH. Parler des salaires est une chose, s'engager sur le budget nécessaire pour mettre fin à la précarité en est une autre.

Pourtant, vous êtes plus de 100 000 AESH à intervenir dans les écoles et les établissements et en assurant une mission de service public absolument nécessaire auprès des élèves en situation de handicap. Vous constituez une part non négligeable d'agent-es sous contrat pour lesquels l'État doit rapidement engager une reconnaissance statutaire.

Aujourd'hui votre présence est indispensable au bon fonctionnement de l'École. Il est plus que jamais nécessaire de gagner un statut et un véritable métier pour les AESH, comme le portent le SNUipp-FSU et la FSU. L'inter-syndicale nationale a rapidement réagi sur le mépris du ministère. En l'absence d'améliora-



tion de votre situation à la rentrée 2020, elle se retrouvera dès septembre pour envisager de façon unitaire les suites à donner à l'action. Vous méritez un autre traitement !

PIAL

Pôle Inclusif d'accompagnement Localisé Où en est-on ?

En Aveyron, il y avait 12 PIAL en 2019-2020, il y en aura 16 cette année et ils couvriront l'ensemble du département ! Ils seront tous inter-degrés et inter public/privé. Tous et toutes les AESH seront donc rattaché-es à un PIAL. Il y a en Aveyron 372 AESH et 717 élèves accompagnés.

De l'expérimentation en 2019, à leur mise en œuvre quasi généralisée en 2020, la philosophie est la même : « le focus de la compensation est déplacé vers celui de l'organisation ». L'objectif est clair, l'ADN du PIAL est dans l'organisation des ressources humaines au détriment de la compensation du handicap de chaque élève. Nous assistons à une quasi-disparition de l'accompagnement individuel, à une réduction du nombre de postes dans certains PIAL, à une interchangeabilité des accompagnant-es sans connaissance des enfants, de leur difficulté et de leur handicap. Pendant la période de confinement et de retour du confinement, certains AESH ont même été utilisés à des tâches administratives et ont été obligés de venir sur site pour faire acte de présence. A aucun moment, l'encadrement ne vous a aidé-es dans votre mission d'accompagnement à distance, par une

réflexion, une formation ou des outils à élaborer. Le PIAL ne répond pas à l'objectif premier : l'accompagnement humain, qui doit avant tout travailler à la compensation du handicap de l'enfant, dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Pour le SNUipp-FSU, les PIAL ne doivent pas étendre la mission d'accompagnement individuel à une aide pour la classe ou pour l'établissement et ne doivent pas remettre en cause la liberté pédagogique de l'enseignant. Le SNUipp-FSU demande l'abandon des PIAL qui sont en premier lieu une gestion de la pénurie renvoyée au niveau local au détriment de la qualité de l'accompagnement des élèves et de la qualité de travail des AESH.

Vos référentes AESH au SNUipp-FSU12 : Maryline LAUMOND et Stéphanie MASSOL. N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone pour toute question.

Difficulté scolaire

L'École a plus que jamais besoin des RASED !

Le retour à l'école des élèves suite à la crise sanitaire et la rentrée à venir mettent en évidence la nécessité de pouvoir compter sur des moyens accrus pour soutenir les élèves les plus fragiles et les plus affectés par la crise que traverse l'école. Des moyens indispensables aussi pour accompagner les familles et les équipes éducatives. Mais « comment faire face ? », alors que près de 80 postes de RASED sont encore supprimés pour la rentrée prochaine.

C'est la question que posent le SNUipp-FSU et les dix organisations réunies dans le Collectif National Rased dans leur communiqué de presse du 14 mai dernier. Le collectif dénonce « la poursuite du démantèlement du dispositif d'aide aux élèves engagé il y a une dizaine d'années, et demande un investissement significatif de l'État dans ce qui reste un moyen d'aide irremplaçable, au plus près du terrain et des besoins de la communauté éducative. »



Communiqué de presse, lettre ouverte au ministre, demande d'audience, publication d'un « 4 pages », le SNUipp-FSU au sein du collectif n'a eu de cesse tout au long de l'année d'alerter et de mobiliser la profession sur l'importance de ce dispositif que les ministères successifs ont remis en cause. Mais ces interpellations restent pour l'instant lettre morte. Le collectif national RASED ne désarme pas et envisage pour la rentrée 2020 une journée nationale des RASED, déployée sur tout le territoire.

Dans notre département, lors des opérations de carte scolaire, les représentant-es du SNUipp-FSU12 n'auront pas manqué de dénoncer le déficit criant en ce domaine. Si la DASEN aura reconnu la sous-dotation chronique de l'Aveyron, elle aura aussi refusé de mettre la main à la poche pour créer les postes de maître E, G et de psychologues scolaires qui font cruellement défaut...

Le SNUipp-FSU en appelle à une mobilisation massive pour que les enseignant-es des écoles, les familles et les élèves retrouvent la possibilité réelle de faire appel à ce dispositif d'aide dans le quotidien de la classe et des écoles pour prendre en charge ou prévenir la difficulté scolaire.

Direction d'école

Il y a urgence !

Fin juin, l'Assemblée Nationale a voté en première lecture la proposition de loi LREM après l'avoir vidée d'une partie de son contenu, mais pas de ses objectifs. Alors que le processus législatif est toujours en cours, qu'aucune mesure n'a été annoncée suite à la consultation des directrices et directeurs d'école cet hiver, le ministre tente de reprendre le sujet en main. Il y a urgence car la crise sanitaire a encore aggravé des conditions de travail déjà bien dégradées.

Fin juin, l'Assemblée Nationale a voté en première lecture la proposition de loi LREM après l'avoir vidée d'une partie de son contenu, mais pas de ses objectifs. Alors que le processus législatif est toujours en cours, qu'aucune mesure n'a été annoncée suite à la consultation des directrices et directeurs d'école cet hiver, le ministre tente de reprendre le sujet en main. Il y a urgence car la crise sanitaire a encore aggravé des conditions de travail déjà bien dégradées.

Mi-juillet, le ministre a reçu les organisations syndicales et a annoncé des mesures pour la rentrée 2020 : deux jours annuels de formation, liberté d'organisation des 90 heures de concertation et d'APC pour l'ensemble de l'école, calendrier des enquêtes donné pour l'année, modernisation des outils numériques, lancement d'un observatoire de l'allègement des tâches. Une indemnité exceptionnelle sera accordée aux (seul.es) directeurs et directrices pour reconnaître leur engagement dans la crise du Covid-19. Des réflexions étaient encore en cours sur la possibilité d'octroyer à cette rentrée des décharges ponctuelles aux petites écoles. Par ailleurs, un nouvel agenda social s'ouvrira dès cette rentrée concernant les décharges octroyées aux directions d'école, la revalorisation des directeurs et directrices et la délégation de compétences prévue dans la proposition de loi Rilhac.



Si l'augmentation des décharges est à l'étude, avec de nouvelles règles d'attribution intégrant les spécificités des écoles, le SNUipp-FSU a rappelé l'exigence que toutes les écoles quelle que soit leur taille, bénéficient d'un minimum d'une journée hebdomadaire.

Concernant l'aide au fonctionnement des écoles, la seule réponse du ministère est le recours aux volontaires en service civique et à des apprentis post-bac. Ces mesures sont clairement inadaptées. Si le ministre est contraint de rouvrir des discussions, le SNUipp-FSU n'acceptera pas qu'une fois de plus, elles ne débouchent sur aucune véritable amélioration.

En Aveyron, inscrit dans les "mesures" qui ont fait suite au suicide de Christine Renon, le groupe départemental de suivi et de consultation pour la direction d'école s'est réuni deux fois, le 18 novembre 2019 et le 11 mars 2020. Dès la deuxième réunion, Le SNUipp-FSU12 a décidé de ne plus y participer et les raisons ne manquent pas pour motiver cette décision : composition choisie sur

mesure, absence de représentativité, nouvel artifice de communication, absence de réel pouvoir de décision... D'ailleurs, rien de concret n'en est sorti. Les difficultés que rencontrent les directrices et directeurs sont clairement identifiées : le temps ne doit plus être aux échanges stériles mais à l'action !

Crise sanitaire

Une rentrée pas comme les autres

La crise sanitaire a mis l'école entre parenthèses de mars à juin, mais également déstabilisée la rentrée de septembre. La circulaire de rentrée sortie après les départs en vacances, est conforme aux années précédentes et nie la réalité de la situation.

Moins de préparation et des ruptures marquées

En maternelle, même si le nouveau protocole n'impose plus le port du masque, la primo-rentrée des PS promet d'être plus difficile, alors que les entretiens avec des familles découvrant l'école, les visites de locaux, le partenariat avec les crèches n'ont pu se dérouler comme prévu. Les discontinuités GS/CP et CM2/6e seront plus marquées, sans temps suffisant pour le travail de liaison. Dans ces conditions, les élèves des classes populaires privés d'école risquent de pâtir davantage encore de l'interruption prolongée de la relation pédagogique.

Des organisations fragilisées

Les affectations trop tardives des personnels ajoutent de la confusion. En fin d'année, des équipes ont souvent été incomplètes pour préparer la rentrée, répartir les classes, organiser les services partagés, etc. Souvent également, les effectifs ne sont pas stabilisés. En maternelle, l'incertitude domine la mise en œuvre des GS à 24, face au manque de postes.

Quelles priorités pédagogiques ?

Alors que la circulaire du « Plan de continuité pédagogique » est sortie le 17 juillet, on peut s'interroger sur sa mise en œuvre concrète dans les écoles. En cas de circulation active du virus, les équipes devront avoir le temps de se préparer aux différentes hypothèses. Or le ministère continue sa politique hors sol et envisage une rentrée « ordinaire » avec seulement un jour de pré-rentrée. Le SNUipp-FSU a demandé en CTM et en CHSCTM à décaler de deux jours la rentrée des élèves pour permettre aux équipes de se préparer aux différents scénarii.

La circulaire de rentrée reste conforme à la politique de ce ministère : évaluations standardisées, individualisation à tout crin, priorité aux fondamentaux, pressions sur les pratiques à travers le « plan français ». Or, pour réduire les inégalités scolaires renforcées par le confinement, les priorités devraient être ailleurs : patiente remise en confiance des élèves, restauration des collectifs apprenants, aménagement des programmes au sein des cycles, mais aussi des moyens consolidés et du temps pour des équipes pédagogiques à la professionnalité respectée et valorisée.



ÉTÉ 2020

ÉVALUATIONS DE RENTRÉE: ne rien se laisser imposer



Malgré le contexte exceptionnel lié à la Covid-19, les évaluations nationales standardisées CP et CE1 sont reconduites quasiment à l'identique à la rentrée 2020. Parallèlement des «tests de positionnement» sont mis à disposition pour tous les niveaux de classes, via Eduscol. Le SNUipp-FSU invite toutes les équipes à se concerter à ce propos. Ces évaluations et ces tests sont-ils utiles? Quels peuvent être les effets sur les élèves et les familles dans le contexte particulier d'une rentrée hors norme? Le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de demander au ministère de laisser au libre choix des équipes enseignantes les modalités d'évaluation de leurs élèves.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre section départementale du SNUipp-FSU dès la pré-rentrée.

Des évaluations : pour quoi faire ?

Pour le ministère, elles permettent de savoir où en est chaque élève. Qu'en est-il vraiment ?

Les items proposés seront, à quelques nuances près, les mêmes que ceux des années précédentes. Ils ne tiendront

donc pas compte des conditions particulières d'apprentissage liées à la pandémie et seront d'abord le reflet de l'obstination ministérielle à poursuivre le recentrage de l'école sur les fondamentaux et sur une conception automatisée et étagée des apprentissages. En incitant à donner la priorité aux seules compétences évaluées, le risque est d'appauvrir des contenus enseignés. Alors que l'école s'est arrêtée pour bon nombre d'élèves en mars, l'évaluation

mettra d'abord en évidence l'implication et l'efficacité des familles à apporter à leurs enfants une aide adaptée aux évaluations. De nombreuses autres informations déterminantes pour la poursuite de la scolarité seront, elles, passées sous silence. Sans compter que 75 % des enseignantes et enseignants estiment que les évaluations nationales ne font que confirmer les difficultés déjà repérées selon une note de la DEPP publiée en avril 2020.

Un portrait dépréciateur des élèves

La période de crise aura mis en lumière les inégalités économiques, sociales et culturelles et creusé les inégalités scolaires qui en résultent.

Présenter aux parents d'abord et avant tout les manques et les « fragilités » de leurs enfants, est-ce judicieux? Est-ce ainsi que peut se développer l'indispensable confiance en soi des élèves? Quel message sera renvoyé aux parents sur leurs compétences d'éducateurs?

Non seulement les tests sont maintenus à l'identique malgré l'interruption des apprentissages en classe entière depuis

mars, mais le seront également les seuils de réussite identifiant les élèves « à besoins » et « fragiles ». A l'issue de plusieurs mois de complet bouleversement, la relation école-famille devrait ainsi s'appuyer aux yeux du ministère sur l'annonce des « fragilités » des élèves. Le ministre appelle à « encore plus de bienveillance » dans la transmission des résultats alors que c'est à une communication anxieuse que seront soumises les familles. Il paraît plus indiqué d'éviter aux jeunes élèves le risque d'échec et d'étiquetage précoces lié aux évaluations.

Savoir où en sont les élèves... oui mais comment ?

La très grande hétérogénéité des contextes de « continuité pédagogique » a engendré de grandes disparités d'apprentissages entre les élèves.

Le ministère annonce aux familles que les évaluations nationales permettront une prise en compte « individualisée » des élèves. Or on sait que les remédiations aux difficultés identifiées par les tests d'évaluation sont des réponses standard générées par un logiciel ministériel. Les équipes enseignantes seront une fois de plus dépos-

sedées de l'analyse des réponses et les remédiations proposées seront très loin d'être personnalisées. Selon Philippe Meirieu, cela ne relève en rien de la pédagogie différenciée mais « d'une mécanique technocratique qui soumettrait tout élève à des batteries de tests permanents permettant d'imposer à chacun les connaissances et les méthodes qui correspondraient strictement à son niveau et à ses besoins ».

La recherche montre qu'individualiser à outrance creuse les inégalités scolaires, comme le note en particulier la conférence de consensus du CNECSCO

sur la différenciation pédagogique. La différenciation se nourrit au contraire des ressources et de la dynamique du groupe-classe, du « collectif-apprenant ». La collaboration avec des maîtres et maîtresses surnuméraires, l'expertise des RASED permettent de croiser les regards sur les élèves pour enrichir l'éventail des interventions pédagogiques. Observer, analyser, prendre le recul nécessaire pour soutenir les apprentissages avec pertinence nécessite plus que jamais du temps et des moyens renforcés.



Le regard de Roland Goigoux

Spécialiste de l'enseignement de la lecture, coordonnateur de la recherche « Lire-écrire au CP »

« Qu'est-ce que les évaluations administrées l'an dernier ont changé aux pratiques des enseignants au premier trimestre ? Rien, tout le monde en convient. Qu'ont-elles appris aux maîtres qu'ils ignoraient à propos de leurs élèves ? Pas beaucoup plus. Quelles remédiations originales ont-elles permises ? Aucune, même l'inspection générale de l'Éducation nationale le reconnaît. Les ressources d'Eduscol ont rarement été consultées ; il faut dire qu'elles étaient pauvres et que rien ne les distinguait des pratiques d'enseignement ordinaires. Bref, ces évaluations ont surtout servi la communication politique du ministre. Elles ont fait perdre beaucoup de temps aux enseignants et ont parfois renvoyé aux enfants et à leurs parents une image peu encourageante. Il ne faut pas recommencer à la rentrée prochaine. » (Médiapart, 04/06/2020)

Ailleurs, en Belgique

Contrairement à la France, la Belgique bannit les évaluations sommatives à cette rentrée 2020. La stratégie de différenciation pédagogique définie par les autorités de Wallonie-Bruxelles laisse toute latitude aux établissements scolaires pour identifier difficultés et retards d'apprentissage « par les moyens qu'ils jugent adéquats » : observation des élèves, évaluation formative, concertations croisées avec les enseignantes et enseignants de 2019/2020. Pour mettre en place des « dispositifs de différenciation et d'adaptation » consacrés aux apprentissages empêchés par le confinement, les équipes pourront bénéficier du soutien et de l'accompagnement de conseillers, afin de « construire collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours ». L'école de la confiance existe bien... mais outre-Quévrain!

APPEL SYNDICAL UNITAIRE

Dans un appel unitaire, les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snes-FSU, Snuep-FSU, Se-Unsa, Sgen-Cfdt, et CGT éducat'ion appellent le ministère à faire confiance à la professionnalité des enseignantes et des enseignants « pour, dans le cadre de leur liberté pédagogique, mettre en œuvre les situations d'apprentissages et construire leurs outils en fonction des besoins ». Pour les syndicats, il faut prioritairement « recréer les dynamiques pédagogiques collectives » et « redonner confiance aux élèves ». Le communiqué commun exige du ministère qu'il « donne d'autres

signes de préparation de cette rentrée 2020 qui ne ressemble à aucune autre et y assortisse les moyens nécessaires pour lutter contre les inégalités mises en lumière pendant le confinement ».

Les organisations syndicales demandent de manière unitaire que les évaluations nationales soient uniquement mises à disposition des équipes sans être imposées.

www.snuipp.fr/actualites/posts/une-rentree-mal-evaluee

